

– OBJECTIF 41 –

AMÉLIORER LE CONFORT ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES LOGEMENTS

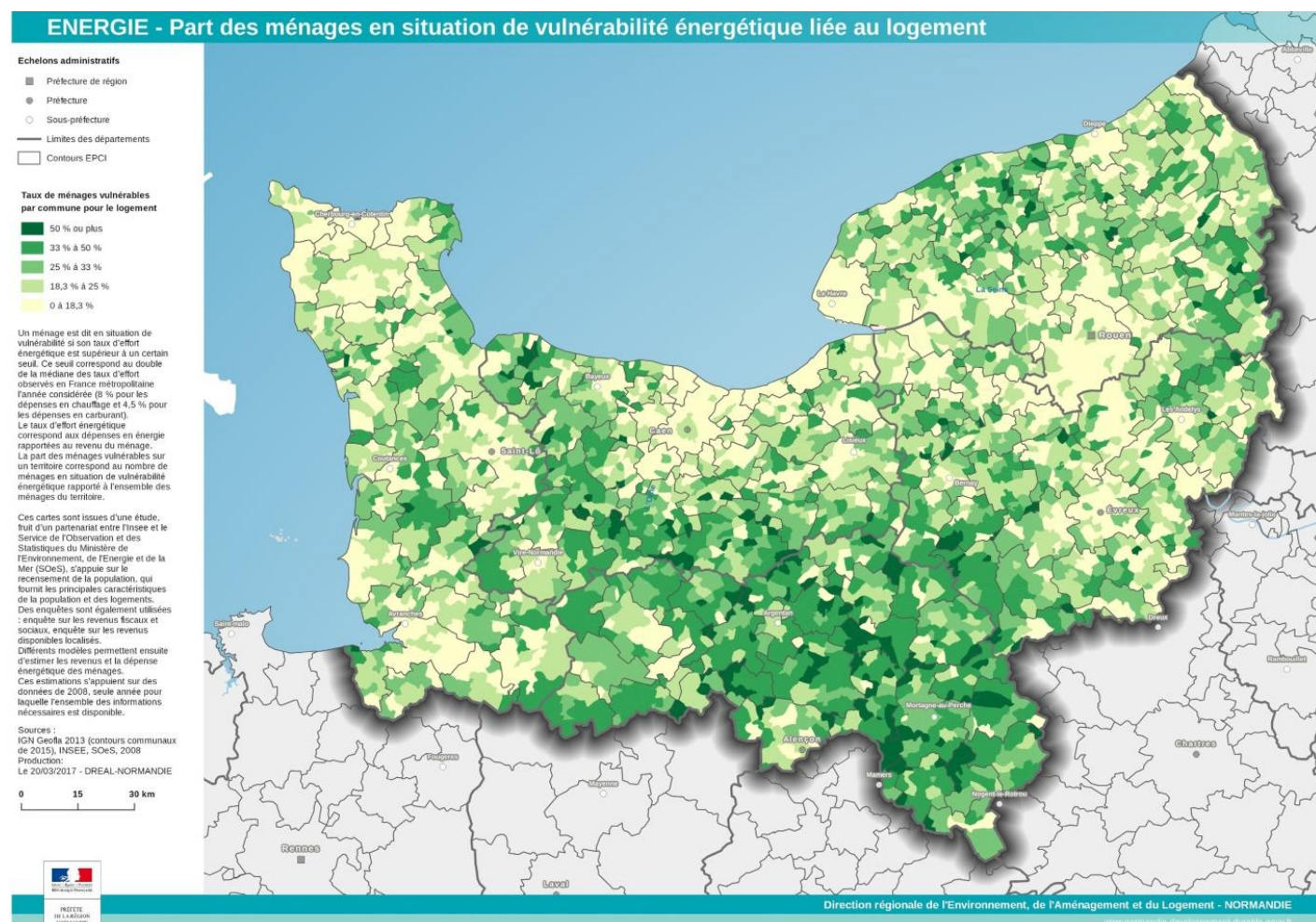
CONTEXTE

La Normandie compte 1 769 000 logements en 2014, dont 83 % de résidences principales. Le nombre de logements vacants est en forte hausse (+ 32 % en 5 ans) et concerne en 2014 près de 8 % du parc de logements. Plus d'un cinquième du parc normand date d'avant 1919, et cette proportion atteint 30 % pour les seuls logements vacants. La requalification des logements anciens est donc essentielle pour lutter contre la vacance, elle-même génératrice d'un déficit d'attractivité, notamment dans les centres villes et les centres-bourgs.

Lancé en 2010, le programme Habiter Mieux, géré par l'Agence nationale de l'habitat, propose d'accompagner financièrement les propriétaires pour la rénovation énergétique de logements privés. Obtenir des conseils et une prime pour la rénovation énergétique de son logement par le biais du programme Habiter Mieux est possible pour : Les propriétaires occupants depuis 2011 ; les propriétaires bailleurs depuis 2013 ; les copropriétés fragiles depuis 2017.

DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT INTEGRANT LES PROBLEMATIQUES ENERGETIQUES

Se chauffer, s'éclairer, cuisiner, se déplacer constituent des besoins élémentaires et confèrent à l'énergie le statut de bien de première nécessité. L'enjeu est donc aussi la baisse des situations de précarité qui continuent à gagner du terrain. Sous l'effet combiné des lois ALUR, MAPTAM, NOTRe et de la réforme Action Logement, le secteur fait désormais face à de nouveaux enjeux en matière d'habitat et de rénovation énergétique.



– OBJECTIF 41 – AMÉLIORER LE CONFORT ET LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES LOGEMENTS

SOUS-OBJECTIFS

La rénovation énergétique des bâtiments est un des pans d'action à mobiliser, mais pas uniquement. L'offre de logement doit aussi s'adapter aux attentes de ses occupants en matière de dimension, de configuration, de luminosité de confort thermique et acoustique ou encore d'ouverture vers l'extérieur. C'est l'un des enjeux de la requalification des logements anciens et de la reconquête des centres villes.

Proposer une meilleure qualité des logements est également important dans la production de logements neufs, que ce soit en termes de conception, de consommation d'énergie, de qualité des matériaux, mais également de formes d'habitat. Plus généralement, la promotion d'un habitat durable est essentielle au regard des exigences environnementales actuelles

REPENDRE AUX ATTENTES ET ANTICIPER LES BESOINS DES HABITANTS

- Améliorer la conception de l'habitat : accessible, durable, connecté, économe en foncier, adapté aux besoins.
- Améliorer la durabilité économique, sociale et environnementale de l'habitat.
- Développer de nouvelles formes d'habitat collectif qui permettent de concilier densité et qualité de vie.
- Réhabiliter les logements vétustes de centre-ville
- Concevoir les logements en prenant en compte les risques naturels.

DEVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENT INTEGRANT LES PROBLEMATIQUES ENERGETIQUES

La construction de logements performants en termes de carbone et d'énergie, et plus encore la rénovation énergétique des logements de plus de 30 ans, est un impératif pour la collectivité et une revendication forte des habitants. Elle doit être associée étroitement à la prise en compte de la qualité de l'air intérieur ; ces 2 enjeux passent à la fois par la conception, la qualité des matériaux et l'amélioration des modes de gestion de la consommation d'énergie des bâtiments.

Les objectifs nationaux constituent se déclinent localement :

- Maîtriser les coûts d'investissement et d'exploitation avec pour objectif de réduire les charges pesant sur les propriétaires ou les locataires.
- Concilier transition énergétique, transition numérique et transition démographique et adapter l'offre de logements aux évolutions sociétales.
- Développer l'attractivité des parcs de logement pour en limiter la vacance.
- Assurer une qualité environnementale du logement qui croise les aspects économiques, énergétiques, la sobriété, la santé et la qualité de l'air intérieur ainsi que la biodiversité.

En matière d'énergies, il conviendra de :

- Lutter contre la précarité énergétique et améliorer les performances énergétiques via des diagnostics et le support de nouveaux projets, surtout dans le secteur résidentiel, par des collectivités publiques.
- Permettre et faciliter l'auto-rénovation, notamment pour le public en précarité énergétique
- Faciliter la mise en œuvre des projets de rénovation et de construction en accompagnant les acteurs et particuliers par la mobilisation d'un réseau de partenaires et des financements correspondants,
- Mettre en place des actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et aux dispositifs existants en prenant appui sur le partage d'expériences.
- Développer des plans d'amélioration de l'habitat en vue d'une meilleure efficacité des systèmes de chauffage.
- Accroître le nombre de logements raccordés à un réseau de chaleur.
- Soutenir la filière du BTP et la formation des professionnels pour améliorer leurs compétences dans ces domaines.